



Comité économique et social européen

ECO

Bruxelles, le 22 août 2016

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Membres de la section spécialisée
«**Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale**»

Le secrétaire général du Comité économique et social européen a l'honneur de vous transmettre l'

ANNEXE

AU

PROCÈS-VERBAL

de la 158^e réunion

de la **section spécialisée «Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale»**

tenue à Bruxelles, au siège du Comité,

le 29 juin 2016.

Audition publique
sur le thème

**Un budget de l'UE axé sur les performances et les résultats:
la clé d'une bonne gestion financière**

M. Joost VAN IERSEL, président de la section ECO, souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole aux trois orateurs principaux.

M^{me} Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne, chargée du budget et des ressources humaines, explique que, jusqu'en 2012, le budget de l'UE a toujours disposé de plus de fonds que les montants finalement dépensés, alors qu'à l'heure actuelle, la demande de financement est supérieure aux moyens disponibles. Cette situation incite à mettre davantage l'accent sur les résultats obtenus grâce aux dépenses budgétaires correspondantes, ainsi que sur la valeur ajoutée européenne. Toutefois, la définition de cette dernière et l'évaluation des résultats sont des questions complexes. M^{me} GEORGIEVA recommande de rapprocher les conditions administratives et législatives des programmes et les recommandations spécifiques par pays dans le cadre du semestre européen et de la stratégie Europe 2020, par lesquelles un État membre s'engage sur un certain nombre de réformes structurelles. Le financement émanant de l'UE pourrait être supprimé dès lors que ces conditions ne sont pas remplies. Maximiser les investissements privés à l'aide du budget de l'UE et passer des subventions aux garanties a fait ses preuves dans le contexte du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) et en particulier de son «guichet PME». Afin que l'Union soit en mesure de réaffecter des ressources budgétaires à la suite d'événements imprévus, M^{me} GEORGIEVA plaide pour une plus grande souplesse dans l'utilisation du budget. Elle conclut qu'il est important d'aligner le budget sur les priorités de l'UE, de choisir les instruments appropriés, d'évaluer la performance budgétaire, et de mieux communiquer les résultats obtenus au public.

M. Nicola DE MICHELIS, chef de cabinet de M^{me} Corina CREȚU, commissaire européenne chargée de la politique régionale, souligne que le fait d'accorder la priorité aux résultats nous permet d'évaluer et de contrôler ce qui est fait avec l'argent des contribuables, et de faire en sorte que les autorités politiques en rendent davantage compte. Il rappelle que dans certains États membres, les dépenses budgétaires de l'UE ont très largement influencé le PIB. Il existe des preuves concrètes de ce qui a été fait avec cet argent. Il déplore la complexité de la législation régissant la gestion des fonds, et préconise une simplification radicale de ces règles.

M^{me} Martina DLABAJOVÁ, vice-présidente de la commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, indique que la surveillance est nécessaire pour améliorer les résultats. Selon elle, la situation reste largement perfectible en matière de valeur ajoutée et de résultats. La sélection des indicateurs adéquats est cruciale. Elle loue le travail de la Commission concernant la budgétisation axée sur les performances et insiste sur l'importance de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes. Le succès de la budgétisation basée sur les performances nécessite la collecte et le partage des données, la qualité et la quantité de ces données, la communication entre l'UE et les États membres, ainsi qu'une simplification des règles. Les approches modernes doivent se concentrer sur les instruments financiers permettant de déployer les ressources de la politique de cohésion, sur les lacunes et les imperfections du marché, et sur l'évaluation des véritables priorités dans un délai approprié. Son diaporama est disponible sous la forme d'un document séparé.

Au cours du débat qui s'ensuit, **M. EDELÉNYI**, un participant externe, et le président de la section ECO prennent la parole. Les points suivants sont abordés: le FEIS et son effet multiplicateur, le choix des projets dans le cadre du FEIS et la valeur ajoutée européenne, les conséquences possibles d'un Brexit sur le budget de l'UE et l'efficacité des Fonds de cohésion en ce qui concerne la suppression des divergences entre les États membres.

Dans sa réponse, **M^{me} GEORGIEVA** explique qu'un tiers de la garantie du FEIS a été utilisé à ce jour. Comme prévu, l'effet multiplicateur a été de 15, et nous sommes en passe d'atteindre l'objectif qui consiste à mobiliser 315 milliards d'euros. Elle annonce une possible extension du FEIS au-delà de sa durée initialement prévue, grâce à un réemploi de la garantie une fois que l'argent sera à nouveau disponible. Elle indique également que la charge administrative est un facteur qui freine les investissements. En ce qui concerne le rôle du Royaume-Uni dans le financement du budget de l'UE, elle souligne que la contribution nette du pays (= contribution brute diminuée des projets et des rabais) s'élève à environ 5 milliards d'euros. Si le Royaume-Uni hors de l'UE souhaite avoir accès au marché intérieur à l'avenir, cela aura un prix. Elle conclut en expliquant que la crise a contribué à épuiser le budget, que de nouvelles priorités ont vu le jour (telles que la migration, le FEIS et le sauvetage de la zone euro), et que les fonds disponibles ont été moindres, tant en termes relatifs qu'en termes absolus.

M. DE MICHELIS déclare que les réussites en matière de budget de l'UE devraient être mieux communiquées. Il souligne que la convergence en matière de PIB par habitant n'est pas le seul et pas nécessairement le meilleur moyen de mesurer les résultats de la politique de cohésion. La qualité de vie, les infrastructures, la connectivité, l'éducation et l'égalité des chances constituent également des facteurs déterminants. Il ajoute que la capacité administrative d'un pays importe et que le programme d'appui à la réforme structurelle a été mis en place afin de soutenir le renforcement de la capacité. Il insiste également sur le fait que les conditions ex ante exercent une pression sur les États membres afin qu'ils mettent en œuvre les réformes structurelles nécessaires.

Au cours du débat qui s'ensuit, **M. Petr ZAHRADNÍK**, rapporteur du CESE, déclare que l'objectif est de mettre systématiquement l'accent sur les résultats et les performances du budget de l'UE dans les domaines prioritaires, et non pas uniquement sur le respect des règles en matière de légalité et de régularité. Toute discussion sur un budget de l'UE axé sur les performances constitue également un débat sur les priorités politiques de l'Union. Il souligne qu'un rapprochement entre le budget de l'Union, d'une part, et les accords de partenariat, les programmes opérationnels et le semestre européen, d'autre part, est nécessaire. M. ZAHRADNÍK fait état de la nécessité de mettre en évidence les effets réels du budget, tels que mesurés au moyen d'indicateurs et de critères macroéconomiques pertinents. Son diaporama est disponible sous la forme d'un document séparé.

M. Lazaros S. LAZAROU, doyen de la chambre «Financement et administration de l'Union» de la Cour des comptes européenne, déclare que la volonté de la Cour des comptes est de toujours s'efforcer de faire plus avec les ressources disponibles, ainsi que d'évaluer le «retour sur investissement». Les citoyens ont le droit de savoir ce qu'ils ont obtenu pour leur argent. Il souligne que l'accent est désormais placé sur les résultats plutôt que sur l'absorption des fonds (conformité). Il

ajoute également que le budget de l'UE doit être plus flexible afin de pouvoir traiter certaines des thématiques urgentes du moment. Par ailleurs, les règles relatives à la dépense des fonds de l'UE devraient être harmonisées et viser à garantir un bon rapport coût-efficacité et à être proportionnelles. Il ne faut introduire ni exigence inutile, ni surréglementation. Il recommande que les États membres incluent dans leurs accords de partenariat les résultats qu'ils comptent obtenir grâce aux fonds. Il conclut par un appel à une bonne gestion financière et au respect des valeurs sociales et éthiques.

M^{me} Sabine KLOK, attachée au budget de l'UE pour la représentation permanente des Pays-Bas auprès de l'UE, rappelle que les conditions macroéconomiques sont désormais combinées à des conditions ex ante et à des évaluations ex post. Ce faisant, l'UE essaie d'obtenir plus de résultats avec moins d'argent. Comme les précédents orateurs, elle estime que l'Union doit être en mesure de réagir plus rapidement à des événements imprévus. Elle reconnaît que les performances ne peuvent être améliorées en une fois et souligne l'importance d'une sélection adéquate des indicateurs, ainsi que de l'audit de performance. Selon elle, les indicateurs de performance ne peuvent que compléter le processus de prise de décisions politiques et non le remplacer.

M. Petr OSVALD, rapporteur de l'avis du Comité des régions sur la simplification des Fonds ESI du point de vue des collectivités locales et régionales, préconise la suppression des éléments de la politique de cohésion qui ne fonctionnent pas correctement. Il précise que des problèmes ont été rencontrés en ce qui concerne les marchés publics, notamment dans le cas de prestataires en situation de monopole, mais aussi que certains problèmes de corruption se sont posés.

M. Jorge NÚÑEZ FERRER, CEPS, souligne l'importance de stratégies bien étudiées, de la définition des performances et de la simplification. Il insiste sur la nécessité de mettre un terme à l'approche du solde net dans la mesure où elle repose sur d'anciens objectifs (des dépenses élevées en faveur de projets locaux ayant peu de valeur ajoutée au niveau européen) et empêche dès lors la performance, l'efficacité et la rationalité. Selon son analyse, la valeur ajoutée des dépenses de l'UE a déjà considérablement augmenté. Les flux d'investissements financiers engendrés par le budget ont été élevés, les fonds mobilisés par le FEIS ont, à eux seuls, été équivalents à ceux de la politique de cohésion, en volume. Enfin, bon nombre des domaines dans lesquels le budget a été renforcé ont aussi considérablement bénéficié aux contributeurs nets, par exemple dans le cadre du FEIS. Son diaporama est disponible sous la forme d'un document séparé.

Le **président de la section ECO** remercie les orateurs pour leurs présentations et lance la discussion. **M. MALOSSE, M^{me} BABRAUSKIENĖ, M. EDELÉNYI, M. MAVROMMATIS** et le **président de la section ECO** prennent la parole au cours du débat qui s'ensuit. Parmi les sujets abordés figurent le manque de visibilité des résultats obtenus avec le budget de l'UE; la complexité de la procédure de candidature, qui dissuade les PME et les particuliers de déposer des demandes de financement de projets; l'absence d'évaluation des programmes et le manque d'informations dans certains États membres; les indicateurs allant au-delà du PIB et la complexité de leur utilisation; les difficultés rencontrées pour convaincre les citoyens des avantages du budget de l'UE et l'approche de la Cour des comptes en matière de contrôles.

Les orateurs réagissent aux différents points soulevés et mettent en avant l'interconnexion des paramètres; le rôle des gouvernements qui n'ont pas correctement informé le public que des projets d'infrastructures étaient financés par des fonds de l'UE; le rôle de la Cour des comptes qui exprime, en sa qualité d'institution indépendante, un avis sur la légalité et la régularité, et utilise pour ce faire des méthodes statistiques; la différence entre le taux d'erreur et la mauvaise gestion ou la fraude; le coût considérable de l'élaboration et du lancement d'un projet et le délai limité pour utiliser les fonds octroyés; la tendance à l'aversion envers la culture du risque dans l'UE; et les différentes priorités concernant les actions futures, y compris une amélioration au niveau de la gestion partagée, une simplification générale des règles, et des principes communs afin de permettre une certaine flexibilité.

Le **président de la section ECO** remercie les orateurs et les membres de la section pour cette discussion intéressante, et clôture la manifestation.
